



ATELIER LÉGISLATIF Un premier rendez-vous sur le sujet du handicap

Un atelier législatif sur le sujet du handicap était organisé le lundi 10 octobre à Poses à l'initiative du député Philippe Brun. De nombreux témoignages visant à améliorer la loi sur l'égalité des droits et des chances du 11 février 2005 ont été recueillis.

Lundi 10 octobre, une réunion publique sur le sujet du handicap était organisée salle Marcel Niquet à Poses. Un rendez-vous fixé par le nouveau député de la 4e circonscription de l'Eure, Philippe Brun. Ce dernier était finalement absent. C'est donc sa suppléante, Lisa Moreau, qui s'est chargée d'animer les débats. Elle était épaulée par le maire de Poses, Georgio Loiseau, qui est aussi référent sur les questions du handicap à l'Agglomération.

Renforcer la loi sur l'égalité des droits et des chances.

L'objectif de la soirée était de recueillir des témoignages avec l'ambition de renforcer la loi sur l'égalité des droits et des chances. « La politique du handicap en France, encadrée par la loi du 11 février 2005, est loin d'atteindre les objectifs qui lui ont été fixés », avaient rappelé les organisateurs en amont de cette réunion qui s'est déroulée sous forme « d'atelier législatif ».

« C'est vous avec vos remarques, qui allez écrire la loi », annonce Lisa Moreau. Face

à elle, des familles sont touchées de pouvoir partager leur histoire et : « Nous avons tant à dire, que pour une fois on veut bien nous écouter c'est primordial », glisse un participant.

Education et désertification médicale

L'un des principaux sujets abordés est l'éducation. Les parents présents, les directeurs d'établissements scolaires ou les accompagnants déplorent un manque de moyens mis à leur disposition. « Il y a toutes sortes de cas à prendre en considération et au final c'est souvent l'enseignant qui subit les répercussions sur la gestion de sa classe par manque d'accompagnants, confie un enseignant. L'inclusion reste malgré tout le meilleur moyen s'il est suffisamment accompagné. Par exemple jusque sur le temps de récréation qui permettra à l'enfant de rejoindre un groupe de camarades au lieu de rester à l'écart ».

Des parents pointent aussi du doigt la désertification médicale à laquelle est confronté le territoire. Dans la salle, un partici-

pant déplore un manque « de suivi, de diagnostic avec les médecins scolaires qui pouvaient déceler un enfant en situation de handicap dès la maternelle. »

Une maman témoin : « On va nous accuser de trop faire, trop protéger nos enfants mais personne ne nous a alertés sur leur éveil et nous sommes passés au travers pendant des années ». Une autre maman s'inquiète quant à elle du manque de personnel : « Il y a parfois une AESH pour six enfants dans un établissement. On va leur offrir des roller pour passer de l'un à l'autre ? », s'interroge-t-elle.

« Tout est à revoir »
FRANÇOIS JÉGU

Le handicap complique l'organisation de la vie quotidienne. Les choix d'orientation s'amenuisent et les listes d'attentes pour accéder aux structures s'allongent. François Jégu, avocat et lui-même papa d'un enfant en situation de handicap réagit. « Tout est à revoir, on vous dépasse de vos droits de parentalité, avec ceux qui dé-



Dans le public les échanges d'expériences ont été riches. La Dépêche de Louviers

cident à votre place de ce qui est bon pour l'enfant. Il serait temps de faire de l'inclusion inversée et d'aller écouter les enfants et les mamans qui savent. J'aime beaucoup l'idée de soutenir les Tiers-Aimants que vous défendez. »

Puis vient avec l'idée de l'offre médico-sociale, l'inquiétude de la pérennité d'accompagnement

de ces adultes en situation de handicap qui vieillissent. « Comment puis-je prendre une journée pour enfant malade alors que mon fils a plus de 20 ans ? », se demande Mireille, maman d'un adulte handicapé. « Et pourquoi être systématiquement obligés de renouveler tous les 2 ans les dossiers de demande d'aides ? Comme

si par miracle notre enfant était guéri de cette maladie qu'il portera à vie ! »

L'ensemble des remarques relevées par Lisa Moreau seront transmises au député en vue de présenter une nouvelle loi, renforçant celle de 2005. Une nouvelle réunion devrait être programmée pour continuer cette démarche.



François Jégu a apporté sa double expérience de père d'enfant handicapé et d'avocat. La Dépêche